

Conditions générales de ventes

1-Evenement

YANACOM SARL TVA FR86799252218 – SIRET 799 25 22 18 000 26

CLAUSE GENERALE D'APPLICATION :

Le fait de confier à notre Société l'exécution d'une commande, entraîne l'acceptation sans réserve, par le client, de nos conditions générales de ventes ci-dessous. Celles-ci restent seules valables, nonobstant toute clause contraire figurant sur le bon de commande de l'acheteur ou tout autre document en tenant lieu.

Toute dérogation à ces conditions devra être convenue préalablement et consignée par écrit.

DISPOSITION INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu, aucune information personnelle n'est cédée à des tiers, aucune information personnelle n'est utilisée à des fins non prévues. Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant.

Vous pouvez l'exercer en vous adressant à : YANACOM SARL BP80427 66334 Cabestany CEDEX Tél. : 33 (0)6 60 22 71 75 – Email : contact@yanacom.fr

ACCEPTATION DES COMMANDES :

Le contrat de vente ne sera conclu qu'après validation du paiement, le client recevra alors une confirmation de sa commande par la société YANACOM par l'envoi d'un email..

Par le seul fait de nous passer commande l'acheteur renonce expressément au bénéfice de l'article 1587 du code civil. Les commandes passées en ligne et validées conformément au procédé mis en place, sauf exercice du droit légal de rétractation, sont fermes et définitives.

La validation du bon de commande emporte acceptation des conditions particulières régissant l'offre produits, les quantités et le prix. Le système mis en place par la société YANACOM est considéré comme seul valant preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. La société YANACOM se réserve le droit de ne pas confirmer une commande et donc de ne pas enregistrer un paiement pour toute cause indépendante de sa volonté (particulièrement pour non respect des présentes conditions générales de vente, litige relatif à une commande précédente).

DROIT DE RETRACTATION :

Conformément à l'article L.121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la réception de la commande pour exercer son droit de rétractation et annuler sa commande au vendeur pour échange ou remboursement, sans pénalité, à l'exception des frais bancaires de remboursement. En cas de dépassement de la date d'un événement, la société YANACOM se réserve le droit de non remboursement des frais relatifs au développement technique engagés.

LIVRAISON :

Dans le cadre de livraison de documents numériques, nos livraisons se feront selon un calendrier prédéfini à la commande.

La livraison de toute commande sera effectuée à distance par voie électronique (les codes d'accès seront remis par email).

La livraison de toute commande sera effectuée du lundi au vendredi (pas de livraison les samedis, dimanche et jours fériés). En cas d'impératif de votre part, merci de bien vouloir indiquer la date à laquelle le projet ou tout document numérique doit être livré au plus tard. Si nous ne pouvons pas respecter cette date, nous prendrons contact avec vous avant pour convenir d'une autre date.

Les délais de livraison, lorsqu'ils sont indiqués, sont indicatifs. Un retard ne peut, sauf convention contraire entre les parties, justifier une annulation de la commande ou une demande de dommages et intérêts.

Le client est tenu de vérifier et de contrôler le projet durant toute la période de développement et d'apporter ses modifications pour se conformer au cahier des charges ou de la maquette pré-validée.

Cas d'avarie ou de manquant lors de la livraison : En cas de manquant ou de projet non conforme en cas de livraison, le client doit informer la société YANACOM dans un délai maximal de 3 jours ouvrable par écrit (par mail ou courrier avec accusé de réception).

Conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, toute réserve doit être confirmée par lettre recommandée à la société YANACOM dans les trois jours qui suivent la réception.

CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE :

La Société YANACOM, est libérée de son obligation de livraison pour tous cas fortuits ou en cas de force majeure tels que, inondations, incendies, grève totale ou partielle, lock-out...

PRIX DE VENTE :

Le prix de vente des produits proposés est celui en vigueur au jour de la commande, c'est-à-dire celui présenté par le vendeur à l'acheteur sur le site. Ce prix peut être modifié sans préavis par le vendeur, sous réserve d'en informer l'acheteur avant la conclusion de la vente. Les prix présentés en euro par produit s'entendent TTC (toutes taxes comprises). Des frais supplémentaires peuvent être facturés dans le cas de changement structurel ou d'ajout de nouveaux éléments non stipulés lors de la signature du bon de commande et de la validation du cahier des charges.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Toute commande doit être accompagnée de son règlement soit par carte bancaire directement sur le site www.yanacom.fr, soit par chèque à l'ordre société YANACOM, soit par virement bancaire. Les paiements doivent être effectués de telle manière que la société YANACOM, puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

Dans le cas où votre paiement viendrait à être refusé au moment du prélèvement de l'une des échéances, nous serons amenés à vous facturer des frais de dossier de 100€ pour couvrir les frais de gestion de cet incident.

Lutte contre la fraude au paiement :

se réserve le droit de vous demander, lors de votre première commande :

YANACOM SARL

- une copie d'une pièce nationale d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...)
- une copie de deux (2) justificatifs de domicile de moins de trois mois (facture EDF/GDF, Telecom, Quittance de loyer...)
- une copie d'un extrait de K-Bis de moins de trois mois (pour les sociétés)

Un mail de validation de commande vous sera envoyé dès réception et contrôle des pièces demandées, votre commande sera alors débloquée et poursuivra son traitement normal.

YANACOM SARL se réservent le droit de refuser toute commande d'un acheteur avec lequel il existerait un litige ou un doute sérieux.

Paiement sécurisé par Carte Bancaire :

Pour vous garantir le maximum de sécurité et de fiabilité possible, nous avons choisi le système de paiement sécurisé de la banque Crédit Agricole

Un paiement « sécurisé » signifie que les transactions effectuées sur le réseau Internet sont protégées contre les interceptions non autorisées et également contre les modifications et altérations non autorisées du contenu original des messages. Ce système est basé sur le

système de cryptage des données SSL (« Secure Socket Layer » : formulaire sécurisé rempli par l'acheteur lors de la saisie de ses informations bancaires). Le protocole utilisé est compatible avec la plupart des navigateurs internet (Netscape et Internet Explorer...) et vous assure une totale sécurité de paiement.

Paiement par chèque bancaire :

Les chèques doivent être établis au nom de la société YANACOM, et doivent nous être adressés par courrier à : YANACOM SARL BP80427 66334 Cabestany.

Attention, si votre règlement ne nous parvient pas dans les 15 jours suivants votre commande, ou 3 jours avant la date prévue d'un évènement spécifique, celle-ci sera considérée comme nulle et non avenue.

YANACOM se réserve le droit de demander un chèque de banque à l'acheteur dans le cas où les sommes engagées seraient importantes.

Tous les frais d'impayés, suite à un rejet bancaire d'un règlement de l'acheteur, resteront à la charge financière de ce dernier, ainsi que les frais de recouvrement de celle-ci. La société YANACOM se réserve le droit d'annuler toute commande en cas de non réception du chèque de règlement.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

De convention expresse et à titre de condition essentielle de toute vente, le transfert de propriété des projets livrés est suspendue jusqu'au règlement intégral du prix par l'acheteur. En cas d'inexécution totale ou partielle de l'obligation de payer le prix, l'acheteur a obligation de restituer à ses frais et immédiatement, le projet à notre société dès que celle-ci aura manifesté de façon formelle et non équivoque sa volonté de se prévaloir de la présente clause de réserve de propriété.

Les acomptes ou fraction du prix qui auront été versés par l'acheteur, seront conservés par notre société à titre de dommages intérêts.

Le projet livré, passe nonobstant la clause de réserve de propriété, dont bénéficie notre société, sous la garde de l'acheteur dès la livraison, à charge pour lui de s'assurer et de les assurer contre tous dommages.

CLAUSE DE COMPÉTENCE :

Toutes les contestations relatives aux présentes, seront de la seule compétence des Tribunaux de Perpignan (66).